



Parti socialiste des  
Montagnes neuchâtelaises  
psmne.ch

## **24.4606 - Demande de crédit de Frs 360'000.- pour la poursuite de l'étude du projet d'alimentation en eau potable du secteur « Beauregard » du Locle-des Brenets.**

### **Intervention de Gérard Santschi au nom du groupe socialiste-Les Vert-es**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Le groupe Socialiste-Les Vert-es acceptera ce crédit pour poursuivre l'étude pour l'alimentation en eau du secteur de Beauregard jusqu'aux Brenets.

Nous avons apprécié la présentation de ce projet aux Commissions énergies et financière. Il est grand temps que le dossier de cette réalisation avance puisque c'est en 2012 déjà qu'une demande de la Commune des Brenets à ce sujet avait été déposée.

D'une manière générale, le groupe Socialiste-Les Verts aimerait que les projets de rapports soit envoyés avant les commissions pour que les commissaires puissent se préparer. Ceci concerne tous les dicastères évidemment.

Ce projet correspond à une véritable demande pour le secteur concerné. Il apportera une amélioration de l'alimentation en eau surtout en période d'étiage, tant en matière de consommation que de sécurité contre les incendies.

Nous avons noté avec regrets que la Commune des Planchettes ne désire pas les avantages décrits ci-dessus. Si cette commune devait finalement rejoindre le projet, est-ce que les installations techniques prévues suffiront ?

C'est avec plaisir que nous avons entendu le Conseil communal nous dire que les installations techniques seront prévues selon les normes actuelles. Les futurs ouvrages remplaceront donc avantageusement les installations actuelles qui sont dangereuses et désuètes.

Concernant le chapitre des subventions et participations des propriétaires, nous aimerions qu'il ne soit plus au conditionnel et que les sommes annoncées soient comprises comme définitives. Le conditionnel devrait donc disparaître.

Comme évoqué lors de la commission, nous aimerions que le Conseil communal se penche à futur, sur les tarifs de l'eau en revoyant le pourcentage des parts fixe et variable selon les normes de la SSIGE (Société Suisse Industrie Gazière et Eau) si celles-ci évoluent.

Le groupe Socialiste-Les Vert·es acceptera donc ce rapport et son arrêté.

Pour le groupe socialiste,  
**Gérard Santschi**